



ASSOCIATION L'ÉTAPE

Site Internet : <http://www.etape-nantes.fr>

L'histoire

- L'Association l'ÉTAPE a été créée le 16 juin 1958, par un groupe de bénévoles visiteurs de prison, soucieux de la réinsertion des anciens détenus. Le quartier de la Pilotière à Nantes a été le premier secteur d'implantation, puis en 1968 les locaux de la Tournière à Carquefou ont été construits. Les personnes accueillies, sortant de prison et/ou S.D.F. en réinsertion vivaient sur le site, logement et restauration, formation et activités. Dès 1970 des appartements ont été loués à Nantes pour favoriser leur insertion dans la cité. En 1974 les locaux de la Tournière sont devenus un des premiers CAT du département, toutes les autres activités se déroulant en zone urbaine.
- Depuis cette période la vie de l'Association correspond à la vie des établissements qui se sont développés et assurent des missions de service public. Les adhérents ont toujours été en nombre limité correspondant au conseil d'administration de l'association. Les adhérents administrateurs constituent une équipe qui travaille en lien étroit avec les directeurs et cadres salariés de l'Association.

Les valeurs de l'Association l'ETAPE

Les valeurs de l'Association l'Etape sont développées dans le Projet Associatif. Elles reposent sur la conviction que chaque personne à l'aptitude et la capacité de s'améliorer, d'évoluer et de trouver l'équilibre d'une vie insérée dans la cité. Cette conviction entraîne une exigence de **respect des personnes et de tolérance**

1 - L'objectif premier est l'Insertion des personnes en difficulté, quelles que soient les causes des difficultés qu'elles vivent.

- **Insérer** : au sens de " faire naître le désir de vivre, rompre avec une vision négative de soi-même, restaurer l'image de soi, apprendre à retrouver du plaisir et la satisfaction d'être ce que l'on est. "
- **Insérer** au sens de " investir dans le réel, s'inscrire dans un système social régi par la loi de l'échange, développer le sentiment d'appartenance et d'utilité sociale. "
- **Insérer** au sens de " rendre acteur, conduire une dynamique dans une durée au sein de la société, agir sur le social collectif et créer du lien social. "
- **Insérer** au sens " d'écouter et de favoriser la parole des personnes. "
- **Insérer** au sens de " préserver un lieu de mise à l'abri, un espace de confiance, lieu d'apprentissage / ré-apprentissage de la relation humaine. "

2 – La personne au centre des conceptions pédagogiques :

Elle est une valeur que la loi 2002-02 inscrit dans les références légales. Pour l'Association l'ÉTAPE cette conception éthique est liée à la volonté de se situer en application des lois de la République Française et d'être vigilant à exercer la mission de service public déléguée aux établissements.

3 – La laïcité humaniste :

Elle se traduit par des attitudes de **respect et de tolérance**, qui sont essentielles pour permettre aux personnes accueillies d'exercer leurs droits et d'assurer leurs obligations. Notamment le "**droit au logement inséré dans la cité**" est un moyen mis en pratique par les établissements d'hébergement et/ou d'accompagnement répartis sur des quartiers de l'agglomération nantaise. **Le droit au travail** s'exerce aussi selon des objectifs d'insertion, au sein de l'ESAT par des activités tournées vers des services liés à l'environnement socio-économique, et sous forme de détachements collectifs en entreprise.

4 – La nature des difficultés des personnes n'est pas discriminative, les causes des difficultés ne sont pas hiérarchisées :

L'Association l'ÉTAPE s'adresse, suivant les établissements, à des populations très diverses :

- Enfants, adolescents et adultes,
- Personnes seules, en couple ou en famille,
- Personnes en situation de handicap et/ou en difficulté sociale.
- Ces valeurs se déclinent dans le projet de chaque établissement.

Les établissements :

Les établissements sont au nombre de 4 :

- Le CHRS l'Etape
- Les Petites Unités
- Le Centre d'Habitat
- L'Esat Tournière Services

Le CHRS l'ETAPE

Capacité d'accueil:

- 99 places adultes : 33 familles, 33 personnes isolées,
- 33 places enfants
- 4 places pour sortants de maison d'arrêt (depuis sept 07)
- 1 place pour une personne Placée sous Surveillance Electronique Mobile (PSEM) par une décision de justice.
- 8 places en familles d'accueil
- 9 Places accueil temporaire financées par subvention (CG44)

Au total 154 places adultes et enfants financées et installées.

L'établissement mène 4 activités :

- un accueil temporaire pour 5 couples ou familles et 4 personnes sortants de maison d'arrêt + nuitées d'hôtel
- un hébergement d'insertion : accueil en appartement (60 logements HLM du studio au F4) dont une place d'accueil sécurisant
- un accueil en famille pour des personnes sous main de justice (18 familles actuellement)
- Depuis décembre 2009, l'établissement assume de manière expérimentale la fonction de référent logement/hébergement pour les personnes sortant de détention en Loire Atlantique
- Le financement est assuré par l'aide sociale d'état.

Les Petites Unités

Population accueillie et activité :

Adolescents de 13-18 ans et jeunes de 17-21 ans pour lesquels un éloignement du milieu familial est nécessaire (situations de danger physique, moral, psychologique) et qui ont besoin d'être protégés, accompagnés vers l'autonomie. Ces jeunes sont confiés aux Petites Unités par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (Conseil Général) et du Ministère de la Justice (Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Le financement est assuré par le Conseil Général 44 et la protection judiciaire de la jeunesse

- **Le PHARE** (Protection et Hébergement d'Adolescents dans une Relation Educative, 16-21 ans, situé dans le quartier Croix Bonneau à Nantes) : 29 jeunes accompagnés, accueillis dans des studios individuels.
- **Le SEMA** (Service Educatif Mixte pour Adolescents, 13-18 ans) : dispositif d'internat éducatif. 10 adolescents accueillis (Foyer à Vertou, 2 familles d'accueil, 1 studio, possibilité de places en FJT)
- **L'UFP** (Unité de Formation Professionnelle) : Atelier de mobilisation, de socialisation situé à Rezé.

Le Centre d'Habitat

Population accueillie :

Adultes de 20 à 60 ans reconnus travailleurs handicapés qui présentent un déficit intellectuel souvent accompagné de troubles psychiques, physiques ou sensoriels associés ou/et de difficultés familiales, relationnelles et sociales.

Le prix de journée du Centre d'Habitat est pris en charge par le Conseil Général.

2 types d'Accompagnement :

1) Hébergement :

Foyer d'Accompagnement Individualisé : **FAI SAHIC**

- 60 résidents – demande d'extension à 66 places
- 3 secteurs : Carquefou, Doulon, Beaulieu

Foyer d'Accueil et d'Hébergement : **Habitat Regroupé**

- 16 résidents + 1 hébergement temporaire
- A Saint Sébastien Sur Loire

2) Accompagnement à domicile

Service d'Accompagnement

- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
50 adhérents qui habitent au nord Loire de l'Agglomération Nantaise
- Logements Accompagnés
20 adhérents qui habitent au nord Loire de l'Agglomération Nantaise

Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité

- 20 places représentant environ 15 familles
- Nord Loire de l'Agglomération Nantaise
- Couvre les champs du handicap et de la protection de l'enfance

L'ESAT "Tournière Services"

L'ESAT, Etablissement et Service d'Aide par le Travail, "Tournière Services" accueille à CARQUEFOU 110 personnes reconnues Travailleur Handicapé sur orientation de la MDPH.

Le financement est assuré par l'activité de production et par l'aide sociale d'état pour les dépenses sociales.

Les secteurs d'activité :

- Hygiène des locaux : prestations de nettoyage des locaux et vitres
- Espaces verts : travaux d'entretien pour les particuliers, des collectivités et des entreprises.
- Conditionnement et Sous-traitance : travaux de conditionnement manuel, mise sous pli, petit montage, équipement de livres, détachements individuels ou collectifs.
- Blanchisserie : du lavage au repassage, services aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.
- Mise à disposition de personnels en situation de handicap auprès des entreprises.
- SACAT de 18 places (Section Annexe de CAT) : permet d'adapter la prise en charge aux besoins des usagers (en raison d'une fatigabilité physique ou psychique grandissante) et d'accueillir des bénéficiaires en vue d'un accès progressif au travail à temps plein en alternant un jour sur deux leur présence sur les activités professionnelles.

Effectif et budget de l'Etape

L'Association l'Etape emploie 133 salariés au 31.12.2009 dont 120 personnes en CDI. Ces 120 professionnels occupent 107,08 postes équivalent temps plein.

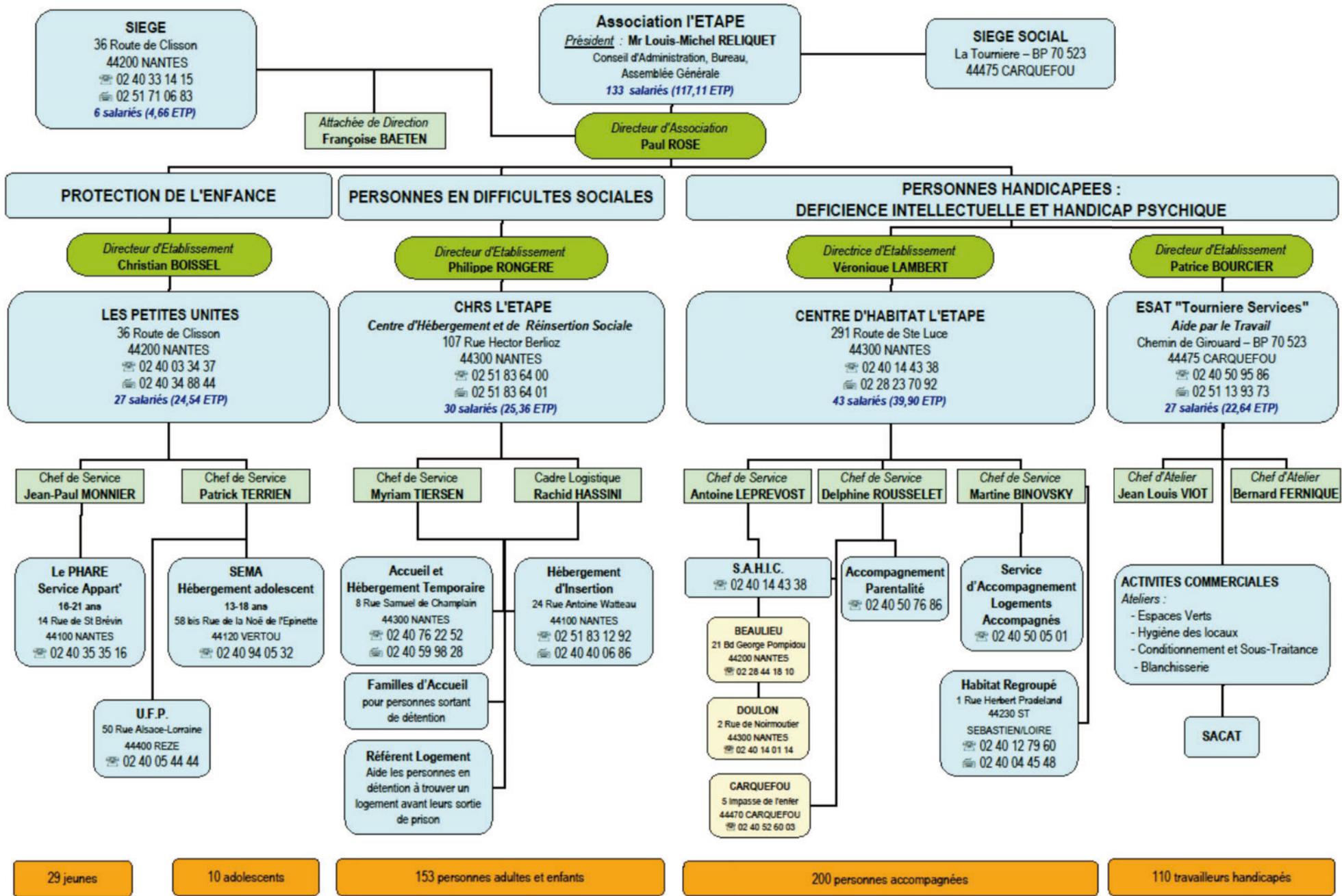
Le compte administratif annuel 2009 est de 8 161 586 euros répartis :

:"

Etablissements	Dépenses nettes réalisées
✓ Petites Unités	1 832 428 €
✓ CHRS	1 705 053 €
✓ Centre d'Habitat	1 753 744 €
✓ ESAT	2 870 361 €
TOTAL	8 161 586 €

L'Etape : une entreprise sociale,

- Des administrateurs militants: un conseil d'administration composé de 13 membres actifs.
- Des professionnels engagés, acteurs de la mise en œuvre des missions confiées et acteurs de réflexions et de contributions à l'évolution des politiques et des pratiques éducatives et sociales.
- Une gouvernance participative et une transversalité maîtrisée.



2^{ème} partie : réflexions-innovations

- Développer une logique d'aptitudes des personnes et non une logique d'incapacités :
 1. Évaluer les aptitudes des personnes en difficultés
 - Activité et travail,
 - logement et habitat,
 - Contribution sociale.
 2. Pédagogie de mise en situation et d'accompagnement dans les situations, sortir des spirales de l'échec,
 3. Accorder de la confiance et développer de l'entraide et de la solidarité entre les acteurs,
 4. Organiser la reconnaissance sociale des aptitudes et des capacités mises en œuvre qui valide l'acquisition d'autonomie des personnes par rapport à leur dépendance envers les aides sociales.

D'une logique d'hébergement à une logique d'habitat :

- « Héberger » se décline toujours au passif pour les personnes accueillies.
- Héberger induit une notion de temporaire, de passager, de précaire et marque la dépendance à l'hébergeur.
- Habiter signifie « être chez soi », s'approprier un espace, pouvoir agir et modifier.
- La notion d'habitat concerne le logement mais aussi la ville...

Habiter la ville, vivre dans la cité

- La prise en compte des quartiers et des périmètres de vie,
- Les repères de vie suivent les habitudes de déplacement,
- Comment développer du lien social dans la ville ?
- Quelles contributions au développement urbain pour les populations réputées exclues ?